

Industrie du médicament en Algérie

«A l'horizon 2025, nous envisageons d'exporter des quantités de médicaments égales à celles que nous importons»

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a annoncé, hier mardi à Alger, que l'Algérie compte exporter l'équivalent de 5 milliards de dollars de médicaments, produits localement. Une démarche qui s'appuiera sur les producteurs locaux et même sur les sociétés pharmaceutiques étrangères présentes en Algérie. «À l'horizon 2025, l'Algérie, à travers les capacités de son industrie pharmaceutique,

envisage d'exporter des quantités de médicaments égales à celle qu'elle importe, pour rééquilibrer ses comptes », a-t-il indiqué. Intervenant sur les ondes de chaîne III de la Radio algérienne à l'émission L'Invité de la rédaction, Lotfi Benbahmed a estimé que la relance attendue de la filière de l'industrie du médicament en Algérie,

Lire en Page 03

Quotidien d'information indépendant - n° 6844 - Mercredi 26 août 2020 - Prix : 10 DA

Révision constitutionnelle

Le peuple se prononcera le 1^{er} novembre



© Photo : D.R

Le peuple algérien se prononcera dimanche 1^{er} novembre, par référendum, sur le projet de révision de la Constitution. La date a été fixée au cours de la rencontre entre le Président Abdelmadjid Tebboune, et Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections, et à la lumière des consultations du président de la République avec les parties concernées. Le communiqué de la Présidence de la République, qui a annoncé cette décision, a fait savoir que Le Président Tebboune, a reçu lundi Mohamed Chorfi qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution.

Lire en page 2

Révisions pour le Bac et le BEM 2020

Une grande mission psychologique attend les enseignants

Pour mieux entamer l'actuelle rentrée scolaire, ou rattraper ce qui en reste de la précédente, c'est selon, le ministère de l'Éducation estime privilégier l'aspect psychologique en amont de la reprise des cours de révision. C'est le cas pour les candidats aux examens des brevets nationaux (Bac & BEM 2020).

Energie

Orienter la consommation vers les secteurs générateurs de richesse et d'emplois

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar a affirmé, lundi à Alger, que la priorité de son secteur à court terme était d'orienter la consommation d'énergie, notamment de l'électricité et du gaz naturel, vers les secteurs générateurs de richesse et d'emplois, tels l'agriculture, l'industrie et les services.

Commerce de troc frontalier

Rezig en visite de travail à Tamanrasset et Illizi

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Tamanrasset afin de s'enquérir de la mise en œuvre de l'arrêté interministériel définissant les conditions et modalités d'exercice du commerce de troc frontalier, indique un communiqué du ministère.



REPÈRE

Benbouzid réaffirme l'engagement des pouvoirs publics à veiller à la sécurité sanitaire du citoyen

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à veiller à la sécurité sanitaire du citoyen en adoptant une approche économique visant à promouvoir le secteur. Dans un communiqué ayant sanctionné une rencontre avec des opérateurs économiques, le ministre a affirmé «la volonté et la disposition du ministère à un engagement ferme et total à travers une approche économique conformément à la volonté du gouvernement à promouvoir le secteur de la santé, auquel il accorde une grande attention, car il s'agit d'un secteur sensible et stratégique qui reflète les aspirations des citoyens en matière de traitement et de sécurité sanitaire en Algérie». Cette rencontre, note-t-on de même source, intervient dans le cadre des efforts de l'Etat pour encourager le système national de santé. Elle intervient aussi au titre du programme de rencontres entamé lundi passé par le ministre avec des opérateurs économiques, qui a reçu, au siège du ministère, le Directeur Général de Sanofi-Algérie, M. Raafat Henein, le Président-directeur général des laboratoires «Beker», M. Rachid Kerrar, le Président-directeur général des laboratoires «Frater-Razes», M. Abdelhamid Cherfaoui, et le Directeur de l'entreprise «Cellular Plast», M. Khali Sofiane. Au cours de ces rencontres, les partenaires économiques ont exprimé «leur gratitude pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et mis en avant les activités de leurs entreprises», selon les termes du communiqué, rendu public mardi.

Révision constitutionnelle

Le peuple se prononcera le 1er novembre

Le référendum se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution actuelle et la Loi organique de 2016 relative au régime électoral. Selon l'article 208 de la Constitution, la révision constitutionnelle, décidée à l'initiative du président de la République, est «votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif».

Le peuple algérien se prononcera dimanche 1^{er} novembre, par référendum, sur le projet de révision de la Constitution. La date a été fixée au cours de la rencontre entre le Président Abdelmadjid Tebboune, et Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections, et à la lumière des consultations du président de la République avec les parties concernées.

Le communiqué de la Présidence de la République, qui a annoncé cette décision, a fait savoir que Le Président Tebboune, a reçu lundi Mohamed Chorfi qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution. Le référendum se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution actuelle et la Loi organique de 2016 relative au régime électoral. Selon l'article 208 de la Constitution, la révision constitutionnelle, décidée à l'initiative du président de la République, est «votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif».

Le même article énonce que la révision constitutionnelle est «soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption», notant aussi que cette «révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le président de la République». L'article 209 de la Constitution prévoit en outre le cas de figure de rejet du référendum par le peuple et stipule à cet effet : «La loi portant projet de révision constitutionnelle repoussée par le peuple, devient caduque. Elle ne peut être à nouveau soumise au peuple durant la même législature». Selon la Loi organique de 2016 relative au régime électoral, les électeurs sont convoqués par décret présidentiel 45 jours avant la date du référendum,



■ Tebboune : «Le peuple algérien a appris comment distinguer instinctivement entre le dévoué et le fourbe parmi ses enfants».

pour répondre par oui ou par non à la question qui leur sera posée concernant la révision constitutionnelle qui leur est proposée.

Les membres du gouvernement et les walis ont commencé à se préparer à cette étape du référendum sur l'avant-projet de révision de la

Constitution, après l'appel que leur a fait le président de la République lors de la réunion Gouvernement-walis, tenue le 12 août dernier.

Il s'agit de «garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays», avait affirmé le Président Tebboune. Il avait adressé en même temps ses remerciements «à tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations de la société civile, les enseignants universitaires et autres». Pour le président de la République, «le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat», soulignant que «ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution». En cas de refus, «l'ancienne Constitution sera reconduite, avec la détermination d'opérer le changement», a soutenu le Président Tebboune qui a fait de la révision constitutionnelle, on le sait, sa priorité dans la mesure où il l'avait réaffirmé, lors de sa première déclaration à la presse, juste après son élection le 12 décembre 2019, insistait sur l'élaboration d'une «Constitution consensuelle», dans le sillage du processus de l'édification «l'Algérie nouvelle». Le Président Tebboune a estimé que «l'Algérie nouvelle a grand besoin d'adopter une nouvelle attitude où les actes et les paroles se correspondent et où les bons comportements et le dévouement dans

Relation ANEP-Presse : Les explications de Ouanoughi

«Le Président-directeur général de l'Agence nationale pour l'édition et la publicité (ANEP), Larbi Ouanoughi, a confirmé hier matin sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, que le comité en charge de l'assainissement a terminé ses travaux jeudi dernier et a permis de faire le diagnostic de la situation de l'Agence et de prendre connaissance de l'ampleur des déséquilibres et des abus qu'elle a connus en liaison avec l'engagement d'assainir le paysage médiatique des intrus et des forces non médiatiques. Il estime que l'ANEP a fait de grands progrès dans le processus d'assainissement financier, notant que le processus comprenait, en plus de l'action des services financiers internes, les enquêtes et audits en cours menés par la Gendarmerie nationale pour déterminer les responsabilités.

Larbi Ouanoughi a ajouté que le but de ce processus est de mettre fin au chaos qui régnait dans l'entreprise et en donner une image fidèle après l'assainissement, ce qui aboutira à identifier les responsabilités et les personnes impliquées et à leurs demander des comptes. Le P-DG de l'ANEP a rappelé que ce processus d'assainissement découle du sixième engagement pris par le président de la République, qui est de réaliser la liberté de la presse et sa pluralité et d'assurer le respect du professionnalisme de la scène médiatique et sa protection contre toute forme de déviation. Dans ce sens, Larbi Ouanoughi a expliqué que ce processus d'assainissement du paysage médiatique consiste à commencer par l'activation des lois qui étaient gelées et débarrasser la presse des forces non médiatiques et des intrus venus pour piller de l'argent public et non pour la mission des médias, soulignant qu'il y a 15 mesures qui ont été fixées comme condition pour obtenir de la publicité publique. Il prévoit la disparition de beaucoup de journaux parce qu'ils ne remplissent pas ces conditions.

Dans ce contexte, le P-DG de l'ANEP a souligné que la réunion d'information qui a eu lieu lundi entre l'ANEP et la presse nationale sur les normes transitoires pour la distribution de la publicité publique, va dans ce sens. Il a fait savoir que d'autres réunions similaires se tiendront à l'Est et à l'Ouest du pays pour expliquer ces normes qui entreront en vigueur à partir de janvier prochain, en attendant l'élaboration, l'adoption et la promulgation de la loi sur la publicité. Commentant la décision de régler les dettes envers les journaux, Larbi Ouanoughi a déclaré que l'ANEP, partant de sa mission de maintien de la stabilité médiatique et de la stabilité sociale, avait pris cette décision en raison des circonstances exceptionnelles qu'elle traversait à cause de ses conditions financières difficiles.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Lakhdar A.

Industrie du médicament en Algérie «A l'horizon 2025, nous envisageons d'exporter des quantités de médicaments égales à celles que nous importons»

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a annoncé, hier mardi à Alger, que l'Algérie compte exporter l'équivalent de 5 milliards de dollars de médicaments, produits localement. Une démarche qui s'appuiera sur les producteurs locaux et même sur les sociétés pharmaceutiques étrangères présentes en Algérie.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a annoncé, hier mardi à Alger, que l'Algérie compte exporter l'équivalent de 5 milliards de dollars de médicaments, produits localement. Une démarche qui s'appuiera sur les producteurs locaux et même sur les sociétés pharmaceutiques étrangères présentes en Algérie.

«À l'horizon 2025, l'Algérie, à travers les capacités de son industrie pharmaceutique, envisage d'exporter des quantités de médicaments égales à celle qu'elle importe, pour rééquilibrer ses comptes», a-t-il indiqué.

Intervenant sur les ondes de Chaîne III de la radio algérienne à l'émission «L'Invité de la rédaction», Lotfi Benbahmed a estimé que la relance attendue de la filière de l'industrie du médicament en Algérie, dont certains secteurs se sont trouvés bloqués, durant de nombreuses années, par des groupements d'intérêts, pourrait, sur une courte période, contribuer à réduire d'environ 400 millions de dollars la facture d'importation de ces produits.

«Le plan de relance de la filière des produits de soins lui permettra de renforcer notablement sa production et de s'ouvrir progressivement vers les marchés à



■ «Benbahmed : «5 milliards de dollars de médicaments, produits localement, seront exportés.»

(Photo : D.R.)

l'étranger», a observé le représentant du gouvernement. A partir du mois prochain, a révélé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, certains médicaments dont les Algériens ont besoin, seront fabriqués localement, notamment ceux utilisés pour traiter la Covid-19.

«De l'entrée en production attendue d'une quarantaine d'entreprises de production de produits de soins, l'une d'elles va produire un traitement, jusqu'ici sous monopole», pouvant être utilisé contre la Covid-19 », a ajouté Lotfi Benbahmed.

«Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est le regard des fabricants de produits pharmaceutiques et la tentative de résoudre les problèmes et d'aller de l'avant», a encore indiqué le mi-

nistre de l'Industrie pharmaceutique, faisant savoir que l'Algérie a des projets de production de médicaments contre le diabète, de médicaments anticancéreux et de certains médicaments thérapeutiques.

Pour le ministre de l'Industrie pharmaceutique, le Plan d'urgence adopté en faveur de cette branche d'activité va permettre de lever les nombreux obstacles dont elle a été l'objet, de longues années durant, de la part d'oligarques, avec comme résultat, les blocages de productions de dizaines d'entreprises.

«Cette situation est due aussi aux multiples entraves d'ordre bureaucratique et à de personnes étrangères à la production pharmaceutique (la issaba, bande) qui a bloqué l'Algérie de 2017 à 2020

et qui ont tout tenté pour freiner cette filière», a poursuivi Lotfi Benbahmed. Evoquant l'Agence nationale du médicament, créée en 2012 et dotée d'un siège et d'un budget, le ministre de l'Industrie pharmaceutique relève que cet organisme n'a aucune existence, de fait.

«A ce jour, cette Agence n'a pas été dotée de textes réglementaires ni de moyens propres à lui permettre d'assumer ses missions de régulation.

Aujourd'hui, il y a des centaines et des centaines de dossiers qui parviennent à cette agence pour être enregistrés, mais qui, faute de moyens, n'est pas à même de les prendre en charge», a encore ajouté l'invité de la Chaîne III de la radio algérienne.

Rabah Mokhtari

Revendiqué par les enseignants Oudjaout lance le séminaire national de validation des fiches de cours

En parallèle avec la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, a lancé les chantiers dans le cadre de la réforme scolaire. Lundi à Alger, le ministre a présidé un séminaire national de validation des fiches de cours du cycle d'enseignement primaire, une revendication pressante des enseignants de ce palier.

Deuxième du genre après celui consacré, en février dernier, à l'élaboration, l'unification et l'approbation des fiches de cours, ce séminaire constitue «la dernière étape d'un processus, lancé au début de l'année en cours, avec la validation officielle des fiches de cours du cycle d'enseignement primaire», a souligné Oudjaout. Il a précisé, dans ce contexte, qu'outre la validation des fiches élaborées, cette rencontre vise à «définir le mécanisme de leur révision et celui de leur diffusion, à mettre en place un dispositif

d'élaboration, de valorisation et d'accompagnement de l'exploitation de ces plans de cours». Le ministre de l'Éducation nationale a expliqué que l'élaboration de notes pédagogiques types pour accompagner le système d'enseignement et répondre à l'une des revendications des enseignants du cycle primaire, à savoir l'allègement du fardeau de la préparation quotidienne de fiches de cours, vise à «doter l'enseignant d'outils de travail lui permettant d'accomplir sa mission pédagogique, notamment pour ceux non issus des Ecoles normales supérieures (ENS)». Il s'agit également d'unifier les fiches de cours en circulation entre enseignants en vue de garantir un enseignement équitable tout en maintenant la liberté de modification dans le respect des objectifs tracés, a-t-il ajouté. A ce propos, tout en précisant que les fiches «ne sont pas contraignantes pour l'enseignement, qui peut s'en

servir en les adaptant aux besoins du cours et du niveau des élèves», Oudjaout a assuré que ce travail pédagogique «pourra faire l'objet, de manière permanente, de révision, de modification et d'amélioration à travers un mécanisme qui sera convenu lors de ce rencontre». A cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale a tenu à saluer «les efforts de tous ceux qui ont participé à ce travail pédagogique en cette conjoncture exceptionnelle induite par la pandémie Covid-19 et le confinement sanitaire». Pour rappel, le ministre de l'Éducation avait donné, en janvier dernier, le coup d'envoi officiel du projet d'élaboration de fiches de cours modèles spécifiques au cycle primaire, qui étaient une revendication pressante des enseignants de ce cycle pour faciliter leur mission pédagogique et améliorer leur rendement éducatif.

Djamila Sai

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réunion

Réunion avec les organisations étudiantes

Le département de Benziane se prépare à la reprise

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu, lundi, une réunion avec les organisations étudiantes, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire à la lumière de la lutte contre la propagation de la Covid-19, indique un communiqué du ministère. Cette réunion qui s'est tenue sous la présidence du Secrétaire général du ministère, Ghouali Noureddine, intervient après la rencontre tenue dimanche, avec les syndicats de la Fédération nationale des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Syndicat autonome des enseignants hospitalo-universitaires, dans le cadre d'une série de rencontres organisées par la tutelle avec ses partenaires sociaux en vue de les informer des conditions de gestion de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de préparation de la rentrée universitaire 2020-2021. Une troisième rencontre a eu lieu hier mardi, avec les syndicats des travailleurs, indique le communiqué qui rappelle que ces rencontres coïncident avec la reprise des cours à distance. Les rencontres ont été marquées par «un débat riche et constructif sur les conditions de reprise des cours à distance et l'entame progressive de l'enseignement au niveau des universités et établissements universitaires», à travers la répartition des étudiants en groupes dans le respect du protocole sanitaire. Des explications ont été fournies sur les mesures éducatives et sanitaires et la garantie des moyens matériels et préventifs contre la Covid-19 au niveau de tous les établissements, en fonction de l'évolution de la situation dans chaque cité universitaire. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des rencontres participatives périodiques organisées par le ministère avec les partenaires sociaux agréés.

Djamila Sai

BRÈVE

Un vol de rapatriement d'Orly le 26 août pour les ressortissants algériens

La compagnie nationale Air Algérie a programmé un vol de rapatriement de Paris (Orly) vers Alger, le 26 août prochain, pour les ressortissants algériens bloqués en Europe, a indiqué lundi la compagnie dans un communiqué sur sa page Facebook. Air Algérie précise que ce rapatriement concerne les ressortissants, résidents ou détenteurs de visa type «D» pour l'espace Schengen. A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués dans différents pays

Agence

Gestion des déchets

Loin du principe pollueur payeur

Tous les produits en plastique sous quelque forme que ce soit utilisés par les producteurs, transformateurs, conservateurs, utilisateurs et autres à finalité d'emballage, ne sont plus étiquetés comme tel. L'anarchie dans la gestion de pareil créneau est telle qu'une catastrophe écologique est à craindre dans le court terme dans notre pays. Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés, quatre années après, les participants au rendez-vous du 12^{ème} Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement « Sisee-Pollutec 2016 ».

Selon eux, l'Algérie est revenue loin en arrière des aspirations exprimées en marge de la Journée d'étude présidée par Samir Grimes sur la gestion des déchets, organisée par l'Agence nationale des déchets (AND). Ce responsable avait appelé les acteurs économiques, publics ou privés, à investir dans ce créneau et tirer profit de la mise en application de plusieurs mesures incitatives. Celles-ci devaient drainer les investisseurs dans cette activité, lancée par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prise en charge des déchets. Samir Grimes avait même évoqué les taxes imposées sur les différents types de déchets et que, pour une meilleure application du principe pollueur-payeur, il a soulevé la question du recouvrement de cette fiscalité. Quatre années après, ces affirmations sont toujours d'actualité. Elles ne trouvent pas preneur. En termes de gestion des déchets en Algérie la situation n'a pas changé y compris en ce qui concerne les points soulevés dans l'audit.



«La gestion des déchets constitue un problème environnemental. (Photo : DR)»

C'est-à-dire l'identification des insuffisances de certains mécanismes, d'amélioration des recettes fiscales et surtout de responsabilisation des générateurs de pollution.

«La gestion des déchets constitue, certes, un problème environnemental, mais dans la conjoncture actuelle, il faut considérer cette activité comme une opportunité économique et sociale, permettant de contribuer à réduire la dépendance des hydrocarbures et à la diversification économique», a indiqué le responsable de l'AND.

Il a été l'un des rares responsables à affirmer que l'Algérie était en mesure de valoriser annuellement 7 à 8 millions sur les 13,5 millions de tonnes/an des déchets qu'elle récupérait et qu'une gestion des déchets est en mesure de créer de l'activité et plus de 10.000 emplois à travers la collecte, la valorisation et le recyclage.

Il a ponctué son intervention en invitant les acteurs directs et indirects du secteur à «organiser cette activité de manière telle qu'elle ait la capacité de participer à la vitalité économique du pays en prenant en charge la récupération et la transformation des déchets ménagers, industriels, énergétique et autres produits dérivés.

En Algérie, les déchets multiformes ne font que s'entasser et nuire à l'environnement ». Cette situation va dans le sens contraire des voix qui n'ont pas cessé de plaider pour la transformation des déchets en une filière économique pourvoyeuse de richesses et d'emploi. Ce que souligne le même responsable lorsqu'il affirme : « Selon les résultats d'une étude, menée sur trois centres d'enfouissement techniques (CET) implantés sur trois zones différentes du pays (nord, semi-aride et aride), les déchets ménagers des Algériens sont composés à 54% de déchets organiques, 10 % de papiers, 13 % de textiles et 17 % de plastiques le reste compose les quelques différences entre les zones ».

Notre interlocuteur a appelé les pouvoirs publics à accompagner les investisseurs dans le transfert de technologie de traitement et du recyclage en Algérie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, relative à la prévention et à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques, notre département en charge des déchets en collaboration avec tous les acteurs directement concernés ont engagé des opérations sur l'ensemble du territoire national. Elles ont permis de mettre hors des circuits de

commercialisation des quantités importantes de produits plastiques prohibés», souligne un responsable au niveau du ministère concerné.

Ces opérations ont servi d'arguments dissuasifs pour «sensibiliser les populations sur la nécessité de changer leurs modes de production et de consommation et mettre un terme à la pollution plastique qui constitue une grande menace pour les générations actuelles et futures», poursuit le même responsable.

Plus d'une centaine d'opérations de suivi de l'application de la loi ont été conduites. Elles ont permis de mettre la main sur des quantités importantes de produits plastiques prohibés, notamment des sachets plastiques, des gobelets et des couverts en plastique, des pailles.

Des dizaines de tonnes de produits plastiques ont été saisies et stockées en lieu sûr. Il s'agit notamment des sachets plastiques, des gobelets et des couverts en plastique, des pailles...

Il reste néanmoins, que ce dossier tarde à être sérieusement pris en charge pour réduire un tant soit peu la pression quotidiennement vécue par les populations en termes d'atteinte à l'environnement.

Même le haut lieu semble mettre en sourdine les appréhensions des populations sur les atteintes quotidiennes dont elles sont victimes et commises en toute impunité par les pollueurs.

Ces appréhensions seront beaucoup plus importantes une fois la crise passée de la pandémie Covid-19.

Elle le sera en parallèle avec le redressement progressif de la croissance et le retour en force de la consommation avec un retour en force de la consommation privée et une croissance rapide des investissements.

A. Djabali

CONVENTION

Aquaculture

Pêche

Une convention de partenariat a été signée entre la CAPA et CNMA

Une convention de partenariat portant sur la protection et l'accompagnement des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, a été signée avant-hier à Alger entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Cet accord permettra l'accompagnement des professionnels du secteur avec des produits d'assurance conformément aux spécificités de leur activité. Signée en présence du ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi et du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, cette convention est à même de garantir la protection des professionnels des dangers, les indemniser pour toute nuisance subie pendant l'exercice de leur activité, en assurant l'accompagnement technique et l'orientation durant leur parcours professionnel. En outre, cette convention permettra aux professionnels de bénéficier d'une assurance adaptée selon leurs besoins dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et offre un accompagnement aux artisans dans le domaine à travers des produits et des contrats adaptés aux besoins de cette catégorie ainsi que ses revenus. Le ministre de l'Agriculture qui présidait la cérémonie de signature a indiqué que cette rencontre est « le fruit du partenariat entre les deux secteurs et traduit la complémentarité entre les secteurs en vue d'atteindre les objectifs du développement durable », mettant en avant les efforts considérables consentis par les spécialistes qui a donné naissance à cette convention. M. Hamdani a fait état, à cette occasion, de nouveau modèle d'assurance et de crédit aux professionnels du secteur de la pêche, des agriculteurs, des éleveurs et des partenaires sociaux. Pour sa part, le ministre de la Pêche a souligné l'importance du renforcement de l'écosystème des professionnels avec des mécanismes pratiques tels que l'assurance des activités et des investissements. Rappelant la nécessité de développer les activités dans les régions sahariennes à travers de véritables partenariats, M. Ferroukhi, a fait savoir que le secteur s'oriente vers la promotion des conventions directes entre les professionnels et les entreprises concernées. La Convention a été paraphée par le DG de la CNMA, Benhabiles Chérif et le DG de la CAPA, Lazaar Abdelhakim. «La CNMA encourage le renforcement de la présence des professionnels en la matière dans les structures administratives des caisses régionales afin qu'ils contribuent dans son capital social», a souligné M. Benhabiles. De son côté, M. Lazaar a précisé que les produits d'assurance seront adaptés aux spécificités de la profession de manière à encourager l'adhésion des pêcheurs au CNMA. Par ailleurs, des journées de sensibilisation et d'information seront organisées prochainement par le CNMA et la CAPA en faveur des professionnels du secteur au niveau du territoire algériens.

Manel Z.

Energie

L'orientation de la consommation vers les secteurs générateurs de richesse

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a affirmé, avant-hier à Alger, que la priorité de son secteur à court terme était d'orienter la consommation d'énergie, notamment de l'électricité et du gaz naturel, vers les secteurs générateurs de richesse et d'emplois, tels l'agriculture, l'industrie et les services.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Alger, accompagné du wali d'Alger, Youcef Charfa, de responsables locaux et députés, de cadres du ministère de l'Energie et du P-DG de Sonelgaz, M. Attar a indiqué que «75% de l'énergie produite par Sonelgaz (électricité et gaz) est destinée aux ménages, ce qui ne permet pas de créer de la richesse au profit de l'économie nationale». La raison pour laquelle, poursuit-il, «la nouvelle stratégie du secteur de l'énergie prévue dans le programme du président de la République, tentera d'orienter, à court terme, la consommation d'énergie, particulièrement l'électricité et le gaz naturel, vers les domaines générateurs de richesse et d'emplois, tels l'agriculture, l'industrie et les services», précisant que «cela se fera sans toucher aux besoins des citoyens en électricité et en gaz, et dont la

prise en charge demeure notre priorité». Pour ce qui est de la consommation annuelle de la wilaya d'Alger, le ministre a révélé qu'elle était de 1,3 milliard de m³ de gaz naturel, soit 10% de la consommation nationale estimée à 14 milliards de m³, précisant que la «sécurité énergétique de la wilaya d'Alger est très importante».

Par ailleurs, M. Attar a estimé que «les projets inaugurés sur Alger, à savoir les centrales électriques d'El Hamiz (60/220 kilovolts) et de Dély Brahim (60/220 kilovolts) et le gazoduc Boufarik-Chéraga, sont d'une grande importance». Dans ce contexte, le ministre de l'Energie a fait savoir que le coût des investissements de Sonelgaz avaient dépassé les 8 milliards de dinars, dont 5 milliards pour le gazoduc.

Après avoir indiqué que le gazoduc en provenance de Boufarik vers Chéraga permettra d'alimenter toute la région Ouest d'Alger en gaz naturel, notamment la nouvelle ville de Sidi Abdellah, il a souligné, en outre, que ces projets s'inscrivent dans le cadre du plan de sécurité énergétique de la wilaya d'Alger.

Evoquant avec les responsables, le problème des entraves freinant le parachèvement du

projet du gazoduc Boufarik-Chéraga, notamment celles liées aux expropriations, le ministre a donné des instructions à l'effet d'accélérer la régularisation des cas en suspens. Il a précisé à ce propos qu'«un projet à coup de milliards ne saurait être suspendu pour 250 m² objet de contentieux d'expropriation, d'autant qu'il s'agit d'un projet d'utilité publique».

Lors de cette visite le ministre a inauguré plusieurs infrastructures électriques et gazières, notamment la Centrale électrique de Dély Brahim, où il a affirmé dans une déclaration à la presse que «les capacités de production de l'électricité dépassent les besoins de consommation, c'est pourquoi la réponse à tout pic de la demande est assuré sans délai».

Cependant, poursuit-il dans ce sens «nous sommes appelés à engager une réflexion pour une exploitation optimale des énergies disponibles, tels le gaz et d'autres énergies comme l'hydrogène en vue de garantir la sécurité énergétique en prévision de l'augmentation de la demande du fait de la croissance démographique».

Manel Z.

INFOS EXPRESS

Banque nationale d'Algérie

La BNA lance des produits de la finance islamique à Blida et à Chlef

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, dans un communiqué, le lancement des produits de la finance islamique dans deux de ses agences dans les wilayas de Blida et de Chlef. Il s'agit de l'agence de Blida, les bananiers 445 et de l'agence principale de Chlef «275», a-t-elle précisé.

L'offre de lancement comporte neuf produits conformes aux préceptes de la Charia Islamique : il s'agit des comptes chèque islamique, courant islamique, épargne islamique, épargne islamique «Jeunes», investissement islamique non restreint, Mourabaha immobilier, Mourabaha équipements, Mourabaha automobile et Ijara.

Ces produits sont destinés à différents segments du marché, à savoir les particuliers, les épargnants, les professionnels et les entreprises.

Les détails de ces produits ainsi que les simulateurs Mourabaha et Ijara sont disponibles sur le portail web dédié par la banque à la finance islamique (www.financeislamique.bna.dz).

La BNA vient ainsi à «confirmer son engagement à déployer l'activité Finance Islamique sur une cinquantaine d'agences avant la fin du mois de septembre 2020», a souligné la banque dans son communiqué.

Agence

Aïn Témouchent

La consommation de boissons alcoolisées en hausse



Les éléments de la brigade d'intervention et de recherches relevant de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Aïn Témouchent ont saisi une importante quantité de boissons alcoolisées, a rapporté hier un communiqué de la cellule de communication et des relations générales de la Sûreté de la wilaya d'Aïn Témouchent.

En effet, ces éléments ont exploité des informations parvenues à leurs services de renseignements, selon lesquelles une personne de genre masculin répondant aux initiales B. B., âgé de 36 ans, pratiquait une activité commerciale non autorisée dans un parc situé dans la zone industrielle d'Aïn Témouchent, destiné au stockage de divers articles de brocanteries différents du produit prohibé mis en cause pour dissiper les soupçons et les doutes.

Ensuite après avoir localisé le lieu et obtenu un ordre de perquisition pour accéder au parc, ils ont entamé la fouille qui a abouti à la découverte de 2 040 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes variétés et une somme d'argent d'une valeur de 50 000 DA représentant les revenus de la vente.

L'argent et les produits ont été saisis et le présumé coupable a été présenté au procureur de la République près du tribunal d'Aïn Témouchent, qui a ordonné sa mise en dépôt pour les griefs d'accusations suivants : possession de boissons alcoolisées sans autorisation destinées à la vente, la fuite fiscale et la contrebande de produits étrangers sans factures pour le but de vente.

Bon gré mal gré, la consommation des boissons alcoolisées a augmenté ces

dernières années et ce malgré qu'elle est prohibée par la religion musulmane. Aujourd'hui, les jeunes s'adonnent publiquement au vin qui est devenu un moyen de distraction et d'amusement.

En l'absence de bars, des groupuscules s'entassent comme des essaims d'abeilles, éparpillés, dans les champs sous des oliviers pour le cas des communes et dans les places et lieux publics pour les villes. Les soirées des fêtes de mariage sont encensées aux liqueurs de boissons alcoolisées. Les fêtards boivent à outrance.

Les parents s'inquiètent quotidiennement pour l'avenir de leurs enfants car généralement beaucoup de beuveries se terminent en queue de poissons.

L'on observe des rixes aux armes blanches entre des jeunes, bagarres dans les rues, les champs et sur la plage. Ils sont dans l'expectative d'une intervention urgente des pouvoirs publics afin de sauver cette progéniture tout en sachant que le vin est la genèse de tous les vices et les maux de la société.

Un précédent wali d'Aïn Témouchent a déclaré en pleine session de plénière devant les représentants du peuple qu'il est favorable à toute personne voulant vendre légalement le vin afin de mettre fin aux dépôts clandestins. Autrefois, ce sont des dizaines de caves vinicoles qui fournissent à très bon prix le vin ou plutôt gratuitement. Plus de 20 bars à Aïn Témouchent-ville depuis l'indépendance ont fermé leurs portes pour se reconverter dans d'autres activités commerciales.

Désormais, ce nombre a baissé pour atteindre le chiffre de 3. En conséquence l'introduction du vin frauduleusement à partir de la frontière ouest a pris des proportions inquiétantes. Les contrebandiers ont réalisé de gros chiffres d'affaires sans verser au trésor public aucun sou d'impôt. Les différents services de la Sûreté de la wilaya et de la gendarmerie ont arrêté plusieurs fois des contrebandiers qui furent sévèrement condamnés par la justice.

Sabraoui Djelloul

Accidents de la circulation : baisse du nombre de morts durant les 7 derniers mois



Une baisse du nombre de morts due aux accidents de la circulation au niveau national, a été enregistrée durant les sept derniers mois et ce avec un taux de plus de 21% par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué lundi la délégation de sécurité routière.

(Photo > D.R.)

INFOS EXPRESS

Aïn Témouchent Un moudjahid inhumé dans l'anonymat

Le moudjahid Afifi Kouider, nonagénaire, s'est éteint hier dans son domicile après une longue maladie. Il a été enterré au niveau du cimetière Moulay-Mustapha dans le quartier populaire et historique Graba d'Aïn Témouchent en présence de ses proches et des habitants de ce quartier.

Curieusement aucun membre de l'organisation des moudjahidines ou des autorités locales et les élus n'a assisté aux funérailles. Et pourtant c'est un moudjahid modeste qui a brillé dans les événements du 9 décembre 1960 lors de la visite historique de De Gaulle. En conséquence, les habitants de la ville d'Aïn Témouchent ont été attristés par cette flagrante ignorance d'un homme qui a combattu pour l'indépendance. En outre, il était un ancien joueur du club fanion le Zidoria et un excellent gestionnaire aux côtés de Feu Merakchi Bensalem.

Agence

Examens du BEM et BAC à Relizane

Les préparatifs vont bon train

Cinquante-sept centres d'examens sont mobilisés pour l'épreuve du brevet d'enseignement moyen, et 40 centres pour l'examen du baccalauréat. Ils seront répartis à travers la wilaya de Relizane, les 7, 8 et 9 du mois prochain pour le BEM et les épreuves du baccalauréat devant se dérouler du 13 au 17 septembre, ils sont prévus pour abriter les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2020) dans la wilaya de Relizane, avec la mise en place d'un protocole sanitaire de prévention de la Covid-19, selon le directeur locale de l'éducation de la wilaya de Relizane. Pour ce qui est des mesures préventives à l'intérieur des classes, le document fait état d'une disposition des tables et chaises de manière à assurer le respect de la distanciation physique à l'intérieur de la



salle, de plus d'un mètre entre les candidats, tout en s'assurant de la disponibilité de bavettes, de thermomètres à infra-

rouge portatifs, de sacs en plastique et de bacs à ordures, en nombre et quantités suffisants. Le protocole sanitaire de pré-

vention de la Covid-19 devant être rigoureusement appliqué durant ces examens, prévoit la désinfection de l'ensemble des structures du centre d'examen où il sera veillé aussi à la disponibilité d'une infirmerie équipée, ainsi qu'à une disposition du mobilier scolaire (tables et chaises) dans les classes respectant la distanciation physique, la disponibilité de bavettes de protection et de thermomètres, en plus de gel hydro-alcoolique, en quantité suffisante, à la disposition des élèves et des encadreurs, a ajouté la source. Sont également prévues, des affiches d'orientation comportant des consignes de précaution et des mesures de prévention sanitaires auxquelles devront se conformer toutes les personnes se trouvant dans le centre d'examen.

N. Malik



Hommage à Miloud Chorfa

Il a quitté ce monde, il y a 40 jours



Nos pensées vont aujourd'hui vers Miloud Chorfa, ex-cadre du secteur de l'éducation. En ce 40^e jour commémorant sa disparition, sa famille, ses proches et les fonctionnaires de l'enseignement rendent un grand hommage au défunt qui a consacré toute sa vie au service de l'éducation.

Miloud Chorfa est né le 17 février 1945 dans la ville des Aurès que la reine Dihya plus connu par «El Kahina» a donné le nom de sa fille Khenchela. Issu d'une grande famille composée essentiellement d'intellectuels, Miloud a fait ses débuts comme fonctionnaire dans le secteur agricole. Amoureux de la langue française, il maîtrise parfaitement la langue de Molière, d'une manière à faire rougir les lauréats et les meilleurs de cette langue. Son attachement à la langue française l'a poussé à verser dans le secteur de l'enseignement. Il a enseigné le français dans le primaire au niveau de l'école «Gouaref-Lakhdar» situé en plein centre-ville de Khenchela. Il était parmi les premiers à donner des cours particuliers aux élèves au niveau de l'appartement de sa sœur. Ses capacités et son savoir-faire ont rapidement attiré l'attention des responsables du secteur. Il a été désigné pour enseigner dans le moyen avant de rejoindre le cycle secondaire. D'une promotion à une

autre, Miloud Chorfa grâce à son expérience, fut désigné directeur dans plusieurs lycées. Il a également été nommé directeur de la formation au centre pédagogique à Alger. Il a également exercé dans plusieurs administrations que ce soit à Khenchela, Alger, Ghardaïa et ailleurs. Après des divergences avec certains nouveaux responsables après la généralisation de la langue arabe, il décida de partir à la retraite en 1997, quittant définitivement le secteur de l'enseignement. De nombreux ex-élèves du professeur de français Miloud Chorfa se trouvent aujourd'hui à la tête de plusieurs institutions de l'Etat. Il est de même pour plusieurs autres qui sont aujourd'hui, fonctionnaires, instituteurs et journalistes. Puisque nous avons évoqué le journalisme, Miloud Chorfa était également écrivain et auteur de plusieurs ouvrages. Il est l'auteur de plusieurs livres dont nous pouvons citer : «Ode à la Marseillaise», Publibook, France en 2009, «Le Deuil Permanent», Enag 2013. Miloud Chorfa a été très heureux d'annoncer à ses lecteurs que son

dernier ouvrage «Assouf ou Rêveries Migratoires» est fin prêt et qu'il a été imprimé le 24 octobre 2016. L'échec scolaire et le mal qui rongeaient la société a même contraint Miloud Chorfa à rejoindre son frère, et la famille installés en France. Après la publication de l'un de ses livres en France, Miloud Chorfa a même tenté de s'installer définitivement mais décide de retourner au bercail. La disparition de Miloud Chorfa a fait couler des larmes non seulement de sa famille et proches mais également de ses ex-élèves et de plusieurs des fonctionnaires qui étaient sous sa coupe. C'est le cas d'une ex-fonctionnaire d'un collège où il était directeur dans la périphérie de la ville de Khenchela. «La disparition de ce «Grand Homme» en la personne de Miloud Chorfa est une perte non seulement pour sa famille et les habitants de la ville de Khenchela mais pour toute l'Algérie», a-t-elle fait savoir.

Moncef Redha

Mots fléchés

Empailler Magnifique		Font glisser Gorgeras		Couches Graves		Pas élevé Poisson plat		Confidentiel	
Emprunte- ras Digérerai								Jaunies	
								A eu sa ruée Tresses	
Fermeté Prête pour glisser									
						7e au cinéma Mille- pattes			
Ici Parias		Utilisé Mesure agraire							Firme abrégé
						Vieux indiens			
Chefs		Note				Poids lourd			
						Forme d'être			

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

I. Avion à bombes. II. Avancées de façades - Enlevé. III. Pois à vache - Ottoman. IV. Sein populaire - Siffler au Canada. V. Ecole normale - Petit écran. VI. En mite - Enlèvement - En tout. VII. Ventilent - En sale. VIII. Changent de peau - Rassasié. IX. Lettres de maussade - Pré-facture. X. Utile.

VERTICALEMENT

1. Confiture. 2. Guide. 3. Possessif - Refuse le progrès. 4. Nourrisson - Restitue. 5. Bière anglaise - Tellement. 6. En reste - Chiffre - Divinité. 7. Fin de partie - Roue de poulie. 8. Fait le tyrolien - Serré la vis. 9. Auxiliaire - Ongulé. 10. Enroleuse.

Mot mystère

ACCES	ETIQUETTE	REGISTRE
ACTIF	ETTD	RESEAU
ADRESSE	EVOLUE	SAUT
APPLICATION	EXTRANET	SUPPORT
BUS	FORMATER	TOUT
CADRE	GEOLOGIE	UNITE
CHARGER	GESTION	URL
CLE	INDEX	UTILITAIRE
CLONE	INFERENCE	VOCODEUR
CONSOLE	LISP	
DEDIE	LISTER	
DEROULEUR	MATERIEL	
ECRASER	MEGABIT	
EDITEUR	MENU	
EDITION	NAVIGATEUR	
EMBARQUER	NAVIGATION	
EMULATION	NAVIGUER	
EMULER	OCTET	
ENTREE	REDONDANCE	

C	E	E	D	I	T	E	U	R	R	E	T	T	D	R	A
L	R	C	M	E	A	C	C	E	S	R	E	E	E	L	E
E	I	N	F	U	N	O	U	L	O	N	I	U	E	T	R
R	A	E	I	L	O	G	I	P	A	G	Q	I	T	E	R
T	T	R	T	O	I	S	P	R	O	R	R	E	E	L	E
S	I	E	C	V	T	U	T	L	A	E	U	R	L	O	S
I	L	F	A	E	S	X	O	B	T	Q	T	U	A	S	A
G	I	N	R	U	E	E	M	A	I	N	D	E	X	N	R
E	T	I	B	A	G	E	M	T	E	T	E	T	C	O	C
R	U	E	L	U	O	R	E	D	O	N	D	A	N	C	E
E	N	C	I	V	O	C	O	D	E	U	R	G	D	H	D
S	I	L	S	F	E	M	U	L	E	R	T	I	E	A	I
E	T	O	P	C	A	D	R	E	S	S	E	V	D	R	T
A	E	N	O	I	T	A	C	I	L	P	P	A	I	G	I
U	C	E	N	O	I	T	A	G	I	V	A	N	E	E	O
U	N	E	M	U	L	A	T	I	O	N	A	G	E	R	N

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«La connaissance est pour l'humanité un magnifique moyen de s'..... elle-même».

Est-ce le mot :

A : Accentuer ? B : Alarmer ? C : Anéantir ?

(Proverbe Friedrich Nietzsche)

Solutions du numéro 498

Mots fléchés

Horizontalement :

R - R - P - O - QI - AVACHI - EXTENUER - MU - IRAI - O - SSO - CRAN - LEA - RH - NI - CLIENTE - MACON - II - RA - CREVA - FUGUE - COL - MES - PELE.

Verticalement :

Q - M - L - M - F - RIEUSE - ARUM - X - SACCAGE - RATIO - LO - US - VER - RINCE - PANACHE - R - P - CUIR - NIECE - OHE - ANTIVOL - IRONIE - ALE.

Mots croisés

Horizontalement :

PRUDENCE - AUREVOIR - P - AMER - M - ACNE - MAI - LUTTENT - CASTE - NE - OC - RECU - G - SE - OLA - EPO - CRAN - RAISON - G - ER - SUEDE - Risettes.

Verticalement :

PAPA - COGERER - RU - CLAC - PARI - URANUS - SOI - S - DEMETTRE - SSE - EVE - TEE - COUT - NORME - CORNET - CI - ANNULA - DE - ERMITE - ANGES.

Le mot manquant

« En opposant la haine à la haine, on ne fait que la répandre, en surface comme en profondeur. »

(Proverbe Gandhi)

Mot mystère

AMORTISSEURS

Rentrée littéraire 2020

«L'Afrique qui vient»

Cette année, la rentrée littéraire africaine bruit de nouvelles voix et de promesses. L'offre se renouvelle aussi du côté de l'Amérique noire. Une postérité riche de talents et de visions piaffe d'impatience pour marquer de leur sceau les imaginaires.

Si l'année 2020 a été l'occasion de faire le bilan des riches productions littéraires africaines des soixante années écoulées - l'anniversaire du soixante-neufième des indépendances oblige -, la rentrée littéraire de l'automne qui débute se propose d'ouvrir la perspective sur l'Afrique qui vient tant l'offre semble être dominée cette année par de nouvelles voix. Tant du côté anglophone que du côté francophone, nous assistons à l'entrée en scène d'une nouvelle génération de romanciers africains, des «quadras» qui sont en train d'imposer leurs esthétiques et leurs interrogations dans le champ littéraire. Ces auteurs montants ont pour nom Gauz, Fiston Mwanja Mujila, Marc-Alexandre Oho Bambi, Djali Amadou Amal, Pettina Gappah ou Yaa Gyasi. Ils sont poètes, slameurs, romanciers, féministes. Leurs œuvres innovantes sont riches de promesses.

Une nouvelle génération prend la parole

Les auteurs de la nouvelle vague africaine ont en commun l'énergie, l'inventivité et un souci de syncrétisme de genres et d'esthétiques dont témoigne magnifiquement le nouveau roman de Marc Alexandre Oho Bambi, *Les lumières d'Oujda* (Calmann-Lévy). C'est le deuxième roman sous la plume exubérante et poétique de ce Franco-Camerounais qui est entré en littérature par la grande et antique porte de la poésie et s'est fait connaître d'abord comme slameur. Poète dans l'âme, avec plusieurs ouvrages de poésie à son actif, Capitaine Alexandre - nom de scène que Oho Bambi s'est donné en hommage à René Char - livre avec son nouveau roman une épopée chorale où s'effacent les frontières entre fiction, poésie et quête initiatique. Un livre sensible et puissant sur la jeunesse africaine contemporaine, voguant entre l'Afrique et l'Europe et condamnée à l'exil intérieur en attendant de trouver des réponses à ses interrogations aussi existentielles qu'identitaires.

«Pourquoi on part ?» Cette question au cœur du roman-poème d'Oho Bambi, Gauz la pose également, la déclinant à sa manière rageuse et ironique dans son nouveau roman *Black Manoo* (Le Nouvel Attila) qu'il fait paraître cet automne. L'Ivoirien, on s'en souvient, est entré de manière éclatante en littérature en 2014 en publiant *Debout-payé*, son livre réquisitoire contre la société de consommation. Il retrouve avec sa nouvelle romance moderniste, qui met en scène l'odyssée d'un junkie africain entre les troquets de Belleville et les bas-fonds d'Abidjan, le souffle et le goût de la provocation qui avaient fait le succès de son premier roman.

Très attendu aussi cette année, après le succès de son premier roman *Tram 83*, le nouvel opus du Congolais (RDC) Fiston Mwanja Mujila. *La Danse du violon* (Métailié) qui paraît en septembre,



restitue avec sa langue éminemment poétique le chaos de Lumumbashi durant les dernières années du règne de Mobutu. On retrouvera avec bonheur dans ce nouveau titre, la narration échevelée de Mujila qui quitte cette fois son ancrage dans le quotidien burlesque des bars pour l'infra-monde des gamins de la rue. Leurs bagarres et leurs tragédies entrent en résonance avec les turbulences que traverse le pays.

Le dynamisme et l'exubérance de la nouvelle génération de romanciers francophones sont relayées du côté anglophone par deux romancières montantes et sacrément talentueuses. L'Américaine d'origine ghanéenne Yaa Gyasi, l'auteur de *No Home*, un premier roman éblouissant de maîtrise et d'ampleur narrative, revient à la charge avec son nouveau roman *Sublime royaume* (Calmann-Lévy). Un huis clos familial, personnel et intime, ce livre raconte des deuils, des combats et de petits bonheurs de complicités retrouvées.

Ses protagonistes sont une mère agonisante et sa fille Gifty, scientifique tiraillée entre la raison et la croyance traditionnelle, ses devoirs filiaux et sa profession, le Ghana de son enfance et les Etats-Unis où elle s'est imposée par la qualité et le sérieux de ses travaux de recherche, tout en ne cessant pas de s'interroger sur sa place en tant que femme noire et ambitieuse dans cette société blanche et raciste. La narration ciselée et sophistiquée de Yaa Gyasi est à la hauteur des promesses que laissait entrevoir son premier roman encensé par la critique.

Pour sa part, la Zimbabwéenne Pettina Gappah donne la mesure de son talent de conteuse postcoloniale dans son nouveau titre *Hors des ténèbres*, une lumière éclatante (Lattès). Il s'agit d'un roman historique qui évoque les ténèbres du passé colonial africain à travers le récit de la vie et du parcours de l'explorateur écossais David Livingstone, mort en 1873, lors d'une expédition pour retrouver les sources du Nil. Ayant grandi dans le Zimbabwe de Robert Mugabe, Gappah connaît un

rayon sur le poids paralysant des héros du passé sur le présent. Aussi a-t-elle fait le choix de raconter le parcours de son protagoniste, icône coloniale par excellence, à travers les yeux des Africains qui portèrent à travers la brousse la dépouille du héros britannique afin de la rapatrier en Angleterre. Illustration particulièrement réussie de la grande Histoire revue et corrigée par les oubliés des archives.

Parmi les autres romans africains de la rentrée, on retiendra également *Les Impatientes* (Emmanuelle Collas) de la Camerounaise Djaili Amadou Amal et *Du miel sous les galettes* (Slatkine et Cie) sous la plume de l'humoriste burkinabè Roukiato Ouedraogo, nouvelle venue dans la fiction. Dans le premier titre qui est un récit aux accents féministes, on suit le destin tragique de trois femmes vivant au Sahel mariées de force, alors que la primo-romancière burkinabè restitue à travers sa chronique autobiographique les saveurs et les odeurs de son pays, sa nostalgie pour sa famille et les conséquences dévastatrices des sécheresses à répétition. Il y a quelque chose de proustien dans ce roman où le souvenir des délicieuses galettes au miel que vendait la mère de l'auteure ouvre les portes de l'enfance et du pays natal.

Les valeurs sûres

Si cette rentrée littéraire africaine se place résolument sous le signe de la nouvelle génération d'écrivains, les «valeurs sûres» ne sont pas totalement absentes des rayons des librairies et des talk-shows consacrés aux nouvelles parutions. L'incontournable Alain Mabanckou fera de nouveau parler de lui à l'occasion de la publication de son essai *Rumeurs d'Amérique* (Plon). Dans ces pages, à travers le récit de son périple riche en rebondissements et en rencontres inoubliables, mêlant la petite et la grande histoire, l'auteur de *Verre cassé* qui enseigne désormais à l'université de Los Angeles, écrit son autobiographie américaine. La Mauricienne, Ananda Devi, elle, revient dans l'actualité à travers *Fardo* (Cambourakis), son récit insolite sur une momie

péruvienne, écrit sous l'égide du Musée des Confluences. Dans le cadre de son programme intitulé «Récits d'objets», ce musée lyonnais, spécialisé en anthropologie, invite régulièrement les écrivains à faire d'un objet du musée le cœur de leur fiction. On lira aussi cet automne les mémoires cubaines de René Depestre dans *Cahier d'un art de vivre* (Actes Sud) et Aimer selon Véronique Tadjo (Editions Museo), un essai sur le sentiment amoureux qui, on découvrira sous la plume de la grande romancière ivoirienne, n'a rien perdu de son mordant légendaire dans notre nouveau monde où dominent la virtualité et la distanciation.

Les «valeurs sûres» ne dédaignent pas la fiction, comme en témoignent les deux romans qui paraissent cette année sous la plume de deux géants des littératures d'Afrique et de sa diaspora : Bernardino Evaristo et Ivan Vladislavic. Britannique d'origine nigériane, la première est l'une des grandes figures de l'école «Black British» qui a contribué à «désexotiser» la littérature britannique. Son dernier opus, *Fille, Femme, autre* (Globe), lauréat du Booker Prize 2019, raconte 12 parcours de femmes, entre 19 et 93 ans, en quête de visibilité et de liberté. Les vies et les confessions de ces femmes puissantes s'entremêlent, faisant émerger le portrait de l'Angleterre contemporaine où le plafond de verre demeure encore une réalité tangible et humiliante, surtout pour les femmes noires.

Dans son nouveau roman, *Distance* (Zoé), le Sud-Africain Ivan Vladislavic propose pour sa part un formidable exercice d'équilibre entre le présent et le passé, entre les luttes d'antan et le désenchantement qui est sans doute le sentiment le mieux partagé dans l'Afrique du Sud post-Apartheid. Partant d'un album de coupures de journaux anciens sur la légende de la boxe Mohammed Ali, Vladislavic convoque l'esprit des seventies, la puissance du militantisme anti-apartheid et l'espérance d'un avenir sans «distance». Absolument magistral.

(Suivra)
T. Chanda

sport

Ligue des champions Le Bayern Munich accroche sa 6^e étoile

→ Le Bayern règne sur le toit de l'Europe pour la sixième fois en s'imposant face au Paris Saint Germain par un score écriqué (1-0) dans une formule spéciale due à la situation sanitaire dénommée Final 8.



Les Bavarois font la fête, c'est mérité.

(Photo > D. R.)

Les Parisiens entrent sur le terrain avec en face d'eux une équipe aguerrie avec à son actif 14 buts dans cette compétition. Le coach parisien Tuchel donne des consignes à ses joueurs, à savoir aller de l'avant et provoquer cette équipe allemande en jouant avec un bloc très haut pour ne pas laisser les espaces à cette machine bavaroise qui peut tout écraser sur son chemin. Une mission complexe pour le trio magique francilien Mbappé-Neymar-Di Maria vu la qualité de l'adversaire. Au fil des minutes, les Parisiens s'installent petit-à-petit et menaient des offensives dangereuses où à la (17^e) Neymar face au géant allemand Neuer n'arrive pas à dévier sa vigilance et ouvrir la marque, 3 minutes après une contre offensive ba-

varoise Lewandowski prend le poteau (21^e). Les occasions s'accroissent de part et d'autres, le match s'équilibre. Puis il y a cette très belle remise de Neymar à Di Maria qui voit son tir s'envoler dans le ciel de Lisbonne. Les Parisiens prennent confiance et montrent leurs dents en multipliant les assauts. L'enfant prodige français, Kylian Mbappé échoue à donner l'avantage à son équipe dans une balle interceptée par l'homme du match Neuer. La première mi-temps équilibrée entre les deux protagonistes est sifflée sur un score

vierge. La pause citron consommée, les vingt deux acteurs regagnent le terrain avec la ferme intention d'en finir dans les 45 minutes du temps réglementaire. Les Bavarois donnent le ton et montent au créneau en infligeant des coups durs à Neymar qui le déstabilise et essaye de le faire sortir du match et museler Mbappé des réceptions de la balle qui se retrouve embusqué par deux joueurs ainsi couper les attaques parisiennes et priver Di Maria du soutien de ses coéquipiers. Les duels physiques gagnent du terrain et les cartons fusent, l'en-

gagement physique prend de l'ampleur et enflamme les deux camps. A l'heure du jeu (59^e), sur un centre de Kimmich, de sa tête Kingsley Coman place le cuir dans les filets de Navas qui est battu. Le Bayern mène au score (1-0). Le PSG n'abdique pas et dégage ces dernières cartouches en essayant de revenir au score, mais il y avait un gardien allemand qui détient l'exclusivité particulière dans ces sorties, démoralisant les troupes françaises. Sa jambe tentaculaire repousse le tir de Marquinhos (71^e). Les Parisiens, essouffés, n'arrivent pas à démanteler cette muraille sous le nom de Neuer, le meilleur gardien au monde. L'arbitre italien siffle la fin de la partie. Neymar est en pleurs. Paris rate une occasion, vu la physionomie du match, à accrocher la première étoile et devenir le second club français après l'O Marseille à remporter cette coupe. Mais les Allemands, plus efficaces et solides, ont pu anéantir les espoirs franciliens. Le Bayern Munich continue son règne sur le continent et fait patienter les Parisiens.

De notre correspondant en France, Redouane Bouhara

COA

Un contrat va lier les représentants algériens dans les instances sportives internationales

→ Le contrat permettant aux représentants algériens dans les instances sportives internationales d'occuper des locaux au niveau de la villa du Comité Olympique et sportif algérien à Ben Aknoun, «est fin prêt» et sera soumis aux concernés, très prochainement, a-t-on appris auprès de l'instance olympique. «Afin de matérialiser l'idée de regrouper nos représentants dans les instances sportives internationales dans un espace qui leur sera réservé au niveau de la villa du COA, dans un cadre réglementaire d'échange d'idées et de projets, nous avons élaboré un contrat, entre les deux parties», a déclaré à l'APS, Mohamed Meridja, président par intérim du Comité olympique et sportif algérien. Egalement membre de l'exécutif de

la Fédération internationale de judo, Meridja avait proposé, au ministre de la Jeunesse et des Sports, l'idée du COA d'offrir aux Algériens en activité dans les instances sportives internationales, un cadre adéquat pour fournir un travail de qualité et booster le sport national. En 2018 à Alger, lors d'une conférence sur la représentation algérienne dans les instances sportives internationales, les experts avaient relevé que 32 Algériens seulement représentent le pays dans le concert des instances internationales. Un nombre jugé faible par rapport aux potentialités du pays à tous les niveaux. «L'apport de ces représentants a été de tout temps estimé en-deçà des attentes pour de multiples raisons. Le ministre a estimé qu'ils doivent avoir

un rôle prépondérant dans le développement du sport algérien, tout en réitérant sa disponibilité à leurs apporter aide et soutien», a expliqué le président par intérim du COA. La convention, approuvée par le Comité exécutif, sera personnalisée à chaque représentant et elle comportera les droits et devoirs de tout un chacun. Les huit à dix algériens qui occupent actuellement des postes importants dans les instances internationales auront des bureaux permanents équipés de toutes les commodités de travail, et les autres membres dans des commissions auront à leurs dispositions des espaces permanents où ils pourront venir travailler à l'aise et rester toujours regroupés. «Notre objectif autant que COA est de constituer pour l'avenir, un lobby algérien et une force de proposition au niveau des instances internationales. Mais il faut d'abord résoudre les dif-

férents problèmes qui les empêchent de mener à bien leur mission», a expliqué Mohamed Meridja, relevant que l'Algérie est en retard par rapport à d'autres pays. Le COA prendra en charge toute la logistique et les concernés auront tous les moyens qu'il leur faut pour s'exprimer, et œuvrer pour bâtir ensemble une force d'agir au plus haut niveau», a assuré le membre de l'exécutif de la FIJ, qui s'est dit prêt à continuer de son côté à promouvoir cette structure et aider à sa pérennité. L'installation officielle des représentants algériens dans les instances sportives internationales dans leurs bureaux au niveau de la villa du COA à Ben Aknoun devrait avoir lieu lors d'une cérémonie officielle, en marge de la prochaine assemblée générale du COA et en présence des autorités sportives algériennes. ■

Naples

Ghoulam et Ounas dans le groupe pour préparer la nouvelle saison

→ Les internationaux algériens, Faouzi Ghoulam et Adam Ounas figurent dans la liste des 34 joueurs convoqués par l'entraîneur de Naples Gennaro Gattuso pour effectuer la préparation de l'été en vue de la nouvelle saison du championnat d'Italie de football, a indiqué lundi le club de la Serie A sur son site officiel. Les Napolitains entament leur stage ce lundi à Castel di Sangro (Italie) avec une première séance d'entraînement dans l'après-midi. Les Azzuri disputeront deux matches amicaux lors de ce stage, le premier vendredi 28 août contre Aquila-Castel di Sangro et le second vendredi 4 septembre face à Teramo, selon la même source. Le stage prendra fin le 4 septembre prochain. Ounas de retour d'un prêt

à l'OGC Nice et à qui il reste encore deux ans de contrat à honorer avec Naples n'est pas sûr d'être retenu par son coach pour la nouvelle saison, selon la presse locale. Son compatriote Ghoulam, rarement utilisé par son coach la saison dernière pourrait bien quitter le club du sud cet été.

Voici la liste des joueurs de Naples appelés :

Ospina, Meret, Contini, Di Lorenzo, Hysaj, Malcuit, Manolas, Ghoulam, Koulibaly, Maksimovic, Mario Rui, Rrahmani, Luperto, Allan, Demme, Elmas, Lobotka, Fabian Ruiz, Zielinski, Insigne, Politano, Llorente, Lozano, Mertens, Milik, Osimhen, Ounas, Younes, Bifulco, Ciciretti, Gaetano, Machach, Tutino, Daniele. ■

Championnat qatari Brahimi nommé pour le titre du meilleur joueur de l'année 2020

→ L'international algérien du club d'Al-Rayyan, Yacine Brahimi, a été nommé pour le prix du meilleur joueur de la saison au championnat qatari de super division de football, a rapporté lundi la presse locale. Auteur d'une très belle saison avec Al Rayann, avec à la clé, le titre du meilleur buteur de la compétition avec 15 réalisations, qu'il a partagé avec Akram Afif d'Al Sadd, Brahimi peut réussir sa première saison avec une autre consécration en perspective, à savoir le Prix «QFA Award 2019-2020» pour lequel il est en course avec le Qatar Afif et le Brésilien Paulo Edmilson (Al-Gharafa) dont le club a

remporté le championnat. Le champion d'Afrique algérien a contribué grandement à la seconde place du championnat remportée par Al Rayyan qui a terminé à un point du club de Duhail SC. Brahimi aura l'occasion de briller encore en Coupe du Qatar dans laquelle son club est toujours en course pour les demi-finales. Les coéquipiers de l'ex-joueur du FC Porto affronteront samedi prochain la formation d'Al-Arabi. Yacine Brahimi avait rejoint le club d'Al-Rayyan du Qatar, à l'été 2019 en provenance du FC Porto où il était en fin de contrat. ■

EN DEUX MOTS

Algérie : une formation en management sportif destinée aux cadres des SSPA

Une formation en management sportif destinée aux cadres des sociétés sportives par actions n'ayant pas le niveau universitaire, mais assumant une fonction de responsabilité dans les SSPA, a été conçue par l'Ecole Supérieure de Commerce de Koléa, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football. Cette formation qualifiante durera vingt-cinq jours, selon la même source. La direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels informe que des SSPA ont déjà manifesté leur intérêt pour cette formation et invite les autres à faire de même, afin d'organiser rapidement cette opération en coordination avec l'ESC Koléa. La fiche technique de la formation intitulée «Les fondamentaux du management opérationnel» est sur le site de la FAF.

LA NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SJO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Championnat qatari

Brahimi nominé pour le titre du meilleur joueur de l'année 2020

le match à suivre

Ligue des champions

Le Bayern Munich accroche sa 6^e étoile

football

Naples

Ghoulam et Ounas dans le groupe pour préparer la nouvelle saison

Iboud face aux médias

«On n'est pas seulement dirigeants, mais de vrais acteurs»

→ **Un exercice parfaitement réussi. La conférence de presse animée par le directeur sportif de la JS Kabylie, Kamel Abdeslam, et le porte-parole du club, Miloud Iboud n'était certainement pas faite pour combler un vide en matière de communication, mais plutôt de confirmer que le club reste fidèle à ses stratégies de Com, en l'occurrence habitué à l'utiliser pour répondre à toutes les questions qui intéressent l'état d'avancement du club.**

Et cette fois, on va l'utiliser pour dénoncer cet enchaînement de rumeurs qui visent à déstabiliser la famille de la JSK et leur position sur l'arrêt du championnat national. Il y avait, en ce sens, dans les propos des animateurs de la colère mais pas de la diplomatie, notamment lorsqu'il s'agit de réagir aux diverses rumeurs aux tentatives d'élimination de la JSK de la Coupe de la CAF.

Iboud : «J'en appelle au calme et à la sérénité»

«Nous appartenons à ce monde sportif et nous en sommes fiers», déclarait Miloud Iboud. «Ce que nous avons de tout temps condamné, ce sont ceux qui sèment la rumeur, la désolation, la division, la provocation. Quant à nous, nous occupons le terrain, nous sillonnons les régions de la Kabylie et nous nous rendons même à la rencontre de nos Algériens-supporters de la JSK résidants à l'étranger pour les écouter, répondre et les rassurer, afin que notre club évolue dans le sens de la construction d'une famille sportive». C'est ce message qu'il tenait à faire passer afin de faire barrage à ceux qui ne veulent pas de cette famille sportive, parce qu'elle dérange, en ce sens qu'il alerte les jeunes et l'ensemble des supporters du club sur les tentatives de la propagation des rumeurs qui tentent de s'amplifier dans les villes, les villages, les quartiers... La JSK, dira-t-il, appartient à tous les Kabyles d'où qu'ils viennent et nous appelons tous nos supporters à ne pas tomber dans ce piège machiavélique tendu par certains cercles bien connus pour régler des comptes personnels avec la direction actuelle du club... J'en appelle au calme et à la sérénité...» Et d'ajouter «nous avons vécu des situations beaucoup plus catastrophiques que celles que nous vivons aujourd'hui et personne n'a soufflé mot. On n'est pas seulement dirigeants, mais de vrais acteurs».



■ Abdeslam et Iboud lors de la conférence de presse.

(Photo > D. R.)

«Juste l'application des règlements et d'être légaliste»

Répondant à une question d'un confrère relative à la position du club par rapport à l'arrêt du championnat national de football, Iboud dira «nous avons fait part de notre opposition quant à l'annulation du championnat. On avait la possibilité de le terminer en très bonne position, et chaque équipe a aussi sa chance de décrocher une meilleure position... Je dis tout haut que la fameuse proposition faite par Zetchi pour désigner les quatre premiers du championnat pour jouer les compétitions continentales, ne pouvait pas tenir la route puisque le CR Belouizdad pouvait ne pas garder sa première place, et donc ne serait pas champion». Plus loin dans son intervention, il rappelle que «le bureau fédéral a quelque peu hésité avant de s'en remettre au ministère de la Jeunesse et des Sports qui a, à son tour, remis la balle au BF. Ce dernier qui était dos au mur avait fini par trancher, mais le problème se pose pour la JSK qui n'est pas désignée pour jouer la Coupe de la CAF. Soyons sérieux». «On ne peut pas arrêter le championnat et continuer la coupe. La JSK a le droit légitime de disputer cette coupe de la CAF, et il est hors de question qu'on accepte le tirage au sort. On demande juste l'application des règlements et d'être légalistes». Iboud ne trouve pas normal que l'on fasse jour les matches de coupe, alors que la pandémie du Coronavirus est toujours là. «Du moment qu'on a arrêté le championnat, pourquoi ne pas faire de même pour la Coupe d'Algérie», s'est-il insurgé avant de s'interroger «on ne va pas aussi accepter de désigner le deuxième représentant à la Coupe de la CAF par tirage au sort ? Pourquoi la Fédération algérienne de football hésite toujours à désigner la JSK pour jouer la coupe de la CAF ?»

«La JSK a été clochardisée et jetée dans la rue»

Dans un langage offensif que nous lui connaissons lorsque des situations menacent le club, Iboud dira «la JSK a été

advienne que pourra» et d'ajouter «toutes les situations comptables du CSA et de la SSPA du club doivent faire l'objet d'un contrôle approfondi et d'une passation de consignes entre tous les présidents qui se sont succédé ces dernières années à la tête de la JSK. Tout cela pour tirer tout au clair et envisager sereinement l'ouverture du capital du club». Et si Iboud s'en est aussi pris aux responsables de la FAF qui veulent «dégommer, dit-il, le nom de la JSK des compétitions africaines, alors qu'une qualification pour la Coupe de la CAF revient de droit à la JSK qui s'est classée 4^e en championnat et pouvait même prétendre à plus si le championnat était arrivé à son terme».

Synthèse de H. Hichem

A voir

- Eurosport 1 : Elite, Course Elite messieurs (178,7 km) à 19h50
- BeIN Sports 3 : Label Boxe à 21h30

DJEZZY MAKTABY
LE PACK TÉLÉTRAVAIL POUR TOUS

25^{GO} +

- UNE SECONDE PRISE AVEC 15^{GO}
- APPEL EN CONFÉRENCE GRATUIT
- UN MODÈME AU CHOIX À PRIX RÉDUIT
- ACCÈS ILLIMITÉ À LA PLATEFORME DE VISIO-CONFÉRENCE CISCO Webex
- POUR 3000€ PENDANT 12 MOIS